



Communiqué du 13.03.2020 à 18h

Engagé pour la promotion du sport, de l'activité physique et donc de la santé, le syndicat FranceActive se tient au côté de ses 1500 adhérents et de tous les autres acteurs du fitness, du plein air et des activités indoor.

Face à l'épidémie Covid-19 (Coronavirus) touchant de nombreuses régions, FranceActive vous invite à :

- Sécuriser les postes de travail des équipes en contact avec les clients ;
- Rassurer les clients avec l'application stricte des mesures barrières ;
- Renforcer les protocoles de nettoyage des locaux, des machines et des espaces communs.

FranceActive suit au jour le jour les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé, du gouvernement et de l'Agence Régionale de Santé pour lutter contre la propagation du virus. Par ailleurs, **FranceActive est en contact permanent avec le Ministère des Sports de façon à interpréter de manière précise et sans panique inutile les annonces relayées dans la presse ou les réseaux sociaux (notamment sur les rassemblements de plus de 100 personnes).**

Voici quelques démarches simples et minimales que nous préconisons :

- Compter les présents et s'assurer de conserver les listes nominatives (en cas d'enquête sur une contamination)
- Appliquer dès l'accueil et en plusieurs endroits les gestes barrières à l'aide des affiches du Ministère de la Santé
- Rappeler régulièrement par annonce sonore (une fois par heure si possible) les gestes de base (se laver les mains, tousser dans sa manche, éviter les contacts)
- Espacer, quand cela est possible, les machines ou matériels d'un mètre ;

- Condamner une machine sur deux pour espacer les utilisateurs d'un mètre
- Renforcer les procédures de nettoyage des machines après chaque utilisation (personnel de ménage, clients par eux-mêmes)
- Accorder une attention particulière aux zones de contact, notamment les zones de préhension, les assises des machines, les portes et boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les serrures et les loquets, les interrupteurs d'éclairage, les surfaces des bureaux, les téléphones, les télécommandes des télévisions et les robinets des douches ou lavabos...
- Accorder une attention accrue à la désinfection des parties communes, telles que la réception, les salles de réunion,
- Prendre également des mesures fortes pour assurer la sécurité de vos équipes, leurs demander :
  - De rester chez eux s'ils ou un membre de leur entourage proche ne se sentent pas bien afin d'éviter tout risque de transmission.
  - De se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou à défaut avec une solution hydroalcoolique.
  - De nettoyer et désinfecter régulièrement leur espace de travail.
  - De consulter un médecin s'ils présentent des symptômes viraux.